

**24 juillet 2024** - Une journée historique pour le sport français ! Lors de sa 142ème session tenue à Paris, le Comité International Olympique (CIO) a désigné les Alpes françaises comme hôtes des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver de 2030. C'est la quatrième fois que notre pays aura l'honneur d'accueillir et d'organiser cet événement planétaire, après les Jeux de Chamonix en 1924, de Grenoble en 1968 et d'Albertville en 1992.

### **Des Jeux sobres et durables**

Le Comité national et sportif français (CNOSF) avec le Comité paralympique et sportif français (CPSF), les régions Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur, et avec le soutien de l'Etat, ont porté et construit ensemble un dossier de candidature pour promouvoir des Jeux sobres, inclusifs et durables, en phase avec les enjeux de notre époque.

Cette nouvelle édition des Jeux d'hiver sera l'occasion d'entretenir la flamme de Paris 2024 mais surtout de raviver celle allumée à Albertville, il y a plus de 30 ans.

Par la réutilisation de nombreuses infrastructures existantes, mais aussi grâce à l'implication de tous les acteurs de la montagne, l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver de 2030 mettra un point d'honneur à soutenir des actions environnementales, afin de préparer au mieux la montagne de demain.

Une attention toute particulière sera également portée aux personnes en situation de handicap, visible et/ou invisible, afin de permettre l'accessibilité des Jeux et du sport au plus grand nombre et de changer le regard de tous sur le handicap.

En 2030, les Alpes françaises seront prêtes à écrire une nouvelle page de l'histoire des Jeux Olympiques d'hiver.

Un rêve devenu réalité pour la montagne française qui, dans la ferveur populaire, n'aura de cesse de faire briller l'or dans les yeux de nos champions et d'ouvrir une nouvelle voie pour les générations futures.